Bulletin de liaison 2018

SOMMAIRE :

- Assemblée générale 2018
- Projet associatif
- L'association en quelques chiffres
- Changement de tarifs
- Parrainage
- Lutte contre l'isolement

Assemblée Générale

L'assemblée générale de DELTA-REVIE INDRE s'est déroulée le vendredi 15 juin 2018 à Argenton-sur-Creuse.

Photo La nouvelle République 21/06/2018

Le rapport moral et d'activité ainsi que les compte arrêtés au 31/12/2017 et vérifiés par le cabinet AUFICOM ont été approuvés à l'unanimité.

Les membres du conseil d'administration ont été réélus et le nouveau bureau se compose de :

Mme CHERID Françoise	Présidente
Mr NEVEU Henri	Vice-Président
Mr FORTIER Daniel	Trésorier
Mme TIXIER Claudine	Secrétaire

Tous les appels de nos adhérents sont désormais gérés par nos 3 salariées sur les 2 sites du Blanc et de Cluis.

Les appels de nuit et de week-end sont gérés par notre partenaire Cassiopea

Meunier · Maréchal Assurances

Ce bulletin vous est offert par MMA, cabinet Meunier / Maréchal (Argenton-sur-Creuse) 02.54.24.36.36 qui assure Delta-Revie.

Projet associatif

Les valeurs de Delta-Revie Indre

Une réflexion sur l'avenir de l'association a été menée avec le soutien régional du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) et a abouti à la formalisation de notre projet associatif.

L'association a retenu, pour formuler de manière simple ses valeurs, l'image d'un arbre.

Enracinée dans son territoire, le projet social de DRI – le tronc de l'arbre - se développe en quatre branches charpentières que sont **l'humanité, l'accessibilité, la proximité et l'entraide.**

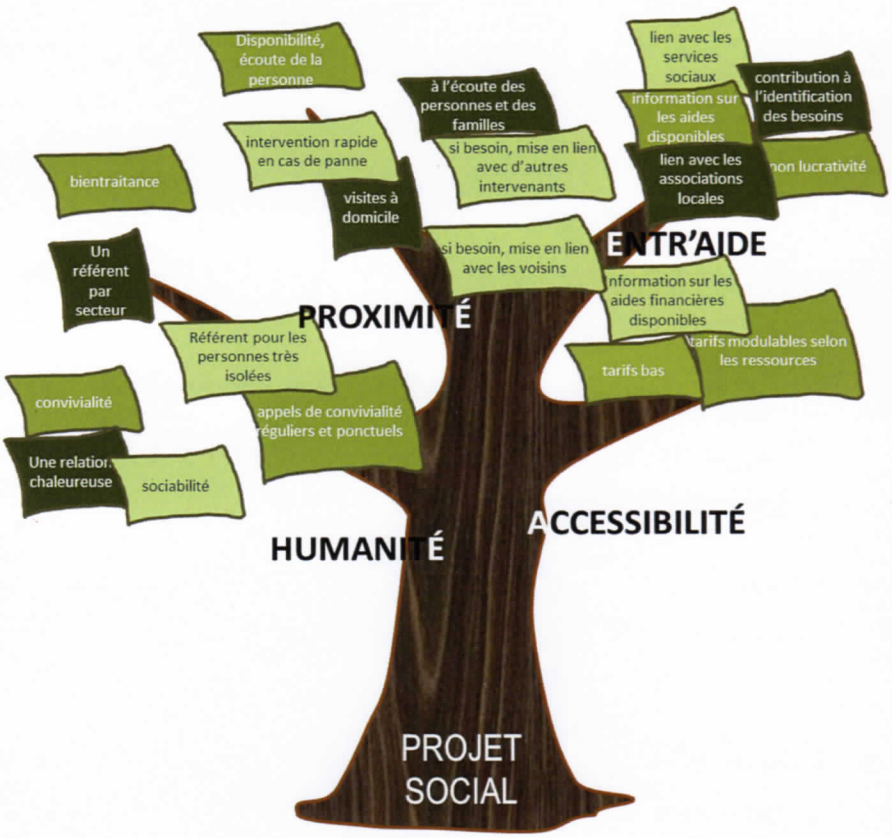

Les objectifs 2018

- Finaliser le projet associatif et rédiger un plan d'actions à mettre en œuvre à court et moyen terme . Cela nous amènera peut-être à la révision de nos statuts que nous vous soumettrons avant la fin de l'année.
- Continuer de faire connaître et reconnaitre notre association sur le territoire.
- Se mettre aux normes par rapport à la protection des données (RGPD) et sécuriser nos transferts de données.
- Proposer un parrainage pour augmenter le nombre d'adhérents (document joint).
- Proposer l'équipement d'une téléassistance à la sortie d'hospitalisation avec gratuité d'un mois (document joint).
- Recenser les besoins de services autres que la téléassistance auprès de nos adhérents mais aussi de ceux des associations partenaires comme Familles rurales, UDAF36, ASMAD, ADMR, SSIAD… afin de diversifier notre offre de service. Dans cet optique, nous vous ferons parvenir prochainement un questionnaire.
- Développer notre offre d'appareils équipés de GSM et/ou de géolocalisation à destination de personnes plus mobiles ou de personnes en perte d'autonomie.

L'association en quelques chiffres

- LE BLANC : 66 adhérents
- ARGENTON : 117 adhérents
- CLUIS : 208 adhérents
- BELABRE : 33 adhérents
- TOURNON : 44 adhérents

468 adhérents au 31/12/2017

- Jusqu'à 10 adhérents
- De 11 à 20 adhérents
- De 21 à 30 adhérents
- De 31 à 40 adhérents
- Plus de 40 adhérents

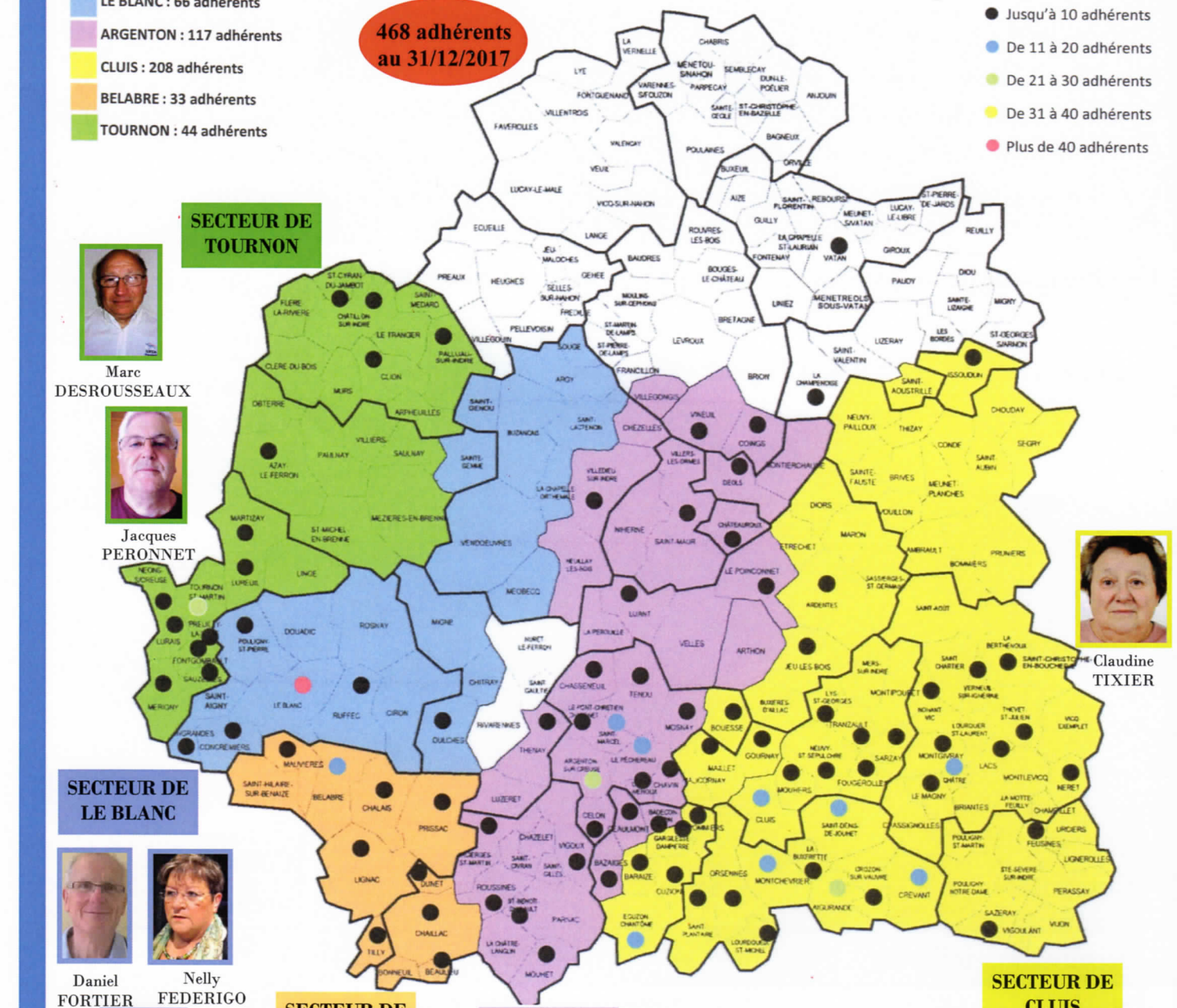

SECTEUR DE TOURNON

Marc DESROUSSEAUX

Jacques PERONNET

Claudine TIXIER

SECTEUR DE LE BLANC

Daniel FORTIER

Nelly FEDERIGO

Angélique MICHEL

SECTEUR DE BELABRE

Suzanne MARCHAND

SECTEUR D' ARGENTON

Françoise CHERID

Yvette ROULLET

Henri NEVEU

SECTEUR DE CLUIS

Edwina BERNARDET

Agnès MINISZEWSKI-DUBOCQ

Age moyen : 87,5 ans,
11% ont plus de 95 ans

9 bénévoles,
+ de 2 000 heures de bénévolat
en 2017

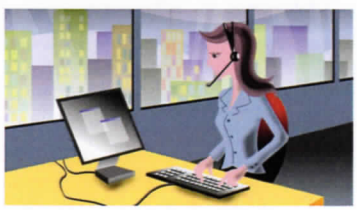

Plus de 13 000 appels dont 20% d'appels d'urgence nous sont parvenus en 2017

Changement de tarifs

Les adhérents bénéficient maintenant d'un crédit d'impôts, aussi, lors de l'assemblée générale ont été proposés les changement de tarifs suivants :

- Les cotisations de 12 et 24 € ne sont pas modifiées,
- Suppression du tarif « imposable, non imposé » (passage de 20 à 24 €)
- La cotisation de 16 €, qui était payée jusqu'alors sans réduction d'impôts, passe à 20 € mais fait maintenant l'objet d'un crédit d'impôts de 50%

Ce changement de tarif a été accepté et voté à l'unanimité.

Un reçu fiscal vous a été adressé courant mai, avez-vous pensé à communiquer aux impôts le montant de vos cotisations sur votre déclaration de revenus ?

Catégories	**Cotisations annuelles**	**Cotisations mensuelles**
Minimum vieillesse	15 €uros	12 €uros
Non imposable		20 €uros
Imposable ou sans justificatif		24 €uros
Communes adhérentes	- 5 €uros	
Options : médaillon supplémentaire, détecteur de fumée, détecteur de chute		3 €uros
Boite à clés (prix d'achat)		25 €uros

Tarifs applicables pour tous les nouveaux adhérents au 1er juillet 2018 et applicables aux anciens adhérents au 1er janvier 2019

Adhésion à l'association Cassiopea : cotisation annuelle : 7 €uros
cotisation mensuelle : 1,30 €uros